

Nancy, le 2 septembre 2024

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
Inspecteurs de l'Éducation Nationale du second degré

à

Mesdames et messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral
S/c de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions pour la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par [la circulaire de rentrée 2024](#). L'ensemble de ces priorités vise à **assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin**. Les éléments qui suivent sont issus de chacun des quatre axes qui structurent cette circulaire.

[Les groupes de besoins en Français et Mathématiques](#), mis en œuvre à la rentrée en 6^e et 5^e, facilitent la différenciation pédagogique à même de faire progresser chaque élève, quel que soit son profil, afin d'atteindre les compétences attendues. La composition de ces groupes a vocation à évoluer au cours de l'année, en fonction des résultats aux différentes évaluations (nationales en début d'année scolaire, puis menées par les équipes pédagogiques). Il en est de même cette année pour les groupes à effectifs réduits au lycée professionnel en mathématiques et en lettres en classes de seconde et première.

Nous invitons plus largement les professeurs de toutes les disciplines à mettre en place des stratégies pédagogiques favorables à la prise en charge de tous les élèves. Pour cela, des temps d'échanges en équipes (disciplinaires, pluridisciplinaires et avec la vie scolaire) seront utiles pour partager et harmoniser les pratiques (différenciation, évaluations au service des apprentissages et certificatives) en lien notamment avec les nouvelles modalités de certification (Diplôme National du Brevet).

Pour permettre à chaque élève d'exprimer tout son potentiel, les dispositifs de découverte des métiers au collège et les stages de seconde sont poursuivis, des parcours différenciés sont initiés au lycée professionnel. Les équipes pédagogiques veilleront à valoriser l'investissement des élèves et à alimenter leur réflexion sur leur parcours de formation.

L'École du futur, en construction dès à présent, doit donner aux élèves des clés de compréhension d'un monde en mutations rapides, porteur de nouveaux défis, en les confrontant à ce qui fait la singularité de notre culture scolaire : l'approche raisonnée et documentée des problématiques scientifiques et sociales.

Pour cela, de nombreuses actions porteuses de sens, dans lesquelles chacun peut s'impliquer et devenir acteur, sont menées dans les établissements. [Le CNR, « Notre école, faisons-la ensemble ! »](#), donnera à nouveau la possibilité cette année de mettre en œuvre des projets favorisant une école plus exigeante, plus émancipatrice, plus protectrice et permettant de renforcer la maîtrise des savoirs fondamentaux. La forte mobilisation académique au service de l'éducation au développement durable, notamment via les labellisations E3D, se poursuit cette année.

Le travail de renforcement des compétences psychosociales s'amplifie, en lien avec l'attention portée à la santé de nos élèves.

Tous les personnels peuvent être accompagnés dans leur développement professionnel et dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation.

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.

[Le Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée](#) entièrement organisé à distance, composé de 14 parcours thématiques.

La pleine inclusion scolaire, réaffirmée dans la circulaire de rentrée 2024, reste un objectif central pour lequel nous devons continuer à œuvrer collectivement. Dans ce contexte, il est essentiel que chaque professeur puisse élargir ses compétences pour répondre aux besoins spécifiques de certains élèves. Le Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Éducation Inclusive (CAPPEI) constitue une réponse appropriée à cet enjeu.

La formation académique préparatoire au CAPPEI, que nous vous encourageons vivement à suivre, n'est pas seulement une étape vers l'obtention d'une certification. Elle offre l'opportunité d'enrichir les pratiques pédagogiques, d'acquérir des outils concrets, et d'échanger avec des pairs sur des stratégies efficaces pour favoriser la réussite de chaque élève, parmi lesquels, les élèves à besoins éducatifs particuliers. Les enseignants intéressés pourront se faire connaître lors de l'appel à candidature qui sera diffusé sur *Partage* en janvier 2025.

Les corps d'inspection vous soutiennent dans votre action et vous souhaitent une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : éducation musicale et chant choral

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une excellente rentrée et un plein épanouissement professionnel pour cette nouvelle année scolaire. Qu'elle soit riche en projets et empreinte de créativité, au service d'une éducation musicale ambitieuse [qui ne laisse aucun élève au bord du chemin](#).

Je profite de cette lettre de rentrée pour vous féliciter pour la qualité des projets que vous avez proposés l'an dernier (chant choral, EAC). J'ai en effet pu assister à un certain nombre de répétitions et de concerts qui témoignent de votre engagement et de l'enthousiasme de vos élèves.

Les formations du cycle [Arts et Apprentissages](#) en éducation musicale et chant choral ont d'autre part été particulièrement investies en 2023-2024 et c'est à souligner. Je remercie les formateurs qui développent et conduisent ces dispositifs de formation et je vous encourage à vous y inscrire aussi nombreux cette année.

Professeurs stagiaires et nouveaux entrants dans l'académie

Je souhaite la bienvenue aux cinq enseignants d'éducation musicale et chant choral qui rejoignent l'académie de Nancy-Metz ainsi qu'aux professeurs stagiaires lauréats de concours internes et externes. Je remercie également les professeurs tuteurs ainsi que les formateurs EAFC et INSPE qui contribueront à leur année de formation.

Développer l'ambition des élèves

La [circulaire de rentrée](#) précise que « l'acquisition d'une **culture** littéraire, scientifique, historique et **artistique** est [...] la condition, d'une part, de la réussite des élèves, et d'autre part, de la conscience de leur destinée partagée. Il s'agit donc d'un puissant vecteur de cohésion sociale qui doit être au cœur de notre ambition pour les élèves ».

Je vous encourage donc à aborder des répertoires ambitieux (œuvres de perception, chant choral) permettant de développer la curiosité des élèves, mais aussi leur sensibilité et leur ouverture au monde.

Chœur académique d'enseignants

Une nouvelle formation EAFC vous est proposée cette année, en partenariat avec la [DAAC](#) et l'[INECC](#) : la création d'un chœur académique d'enseignants (72086 / 24A01211156 – CHŒUR ACADÉMIQUE D'ENSEIGNANTS). C'est une première qui a vocation à se renouveler l'an prochain, avec un chef de chœur professionnel invité.

Cette année, c'est [Jean-Philippe Billmann](#) qui animera ce stage ouvert aux enseignants du 1^{er} et du 2nd degré.

Festival académique de chant choral

Vous avez été nombreux à inscrire votre concert sur la [carte du festival académique de chant choral](#). Des projets peuvent encore se développer sur certains territoires (Meuse et Vosges notamment). Pensez à contacter [Frédérique Mathurin](#) ou moi-même : nous pouvons en effet vous aider à mettre en œuvre votre projet.

Tous mes remerciements par ailleurs à Céline Colin qui a contribué ces dernières années au développement du chant choral dans l'académie. Elle part pour d'autres fonctions et passe le relai à Frédérique Mathurin.



ALCEMS

L'ALCEMS (Association Lorraine pour le développement des Chorales et Ensembles Musicaux Scolaires) peut être pour chaque enseignant en EMCC un soutien dans l'organisation de spectacles scolaires. L'association s'engage à accompagner les établissements adhérents dans la réalisation de projets musicaux, notamment sur le plan artistique et logistique. Vous trouverez plus d'informations sur la page [ALCEMS](#) du site académique.



EAC - Adage

Pensez à **référencer vos chorales scolaires sur Adage**, en lien avec le référent culture de votre établissement, et n'hésitez pas à inviter vos partenaires culturels habituels à s'inscrire sur pass Culture (sur [pass Culture PRO](#), à condition qu'ils disposent d'un numéro SIRET). Vous pourrez ainsi bénéficier de la part collective du pass Culture pour ces projets.

Programmes de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel au lycée

Vous pouvez consulter les œuvres au programme de l'enseignement de spécialité et de l'enseignement optionnel de musique au lycée :

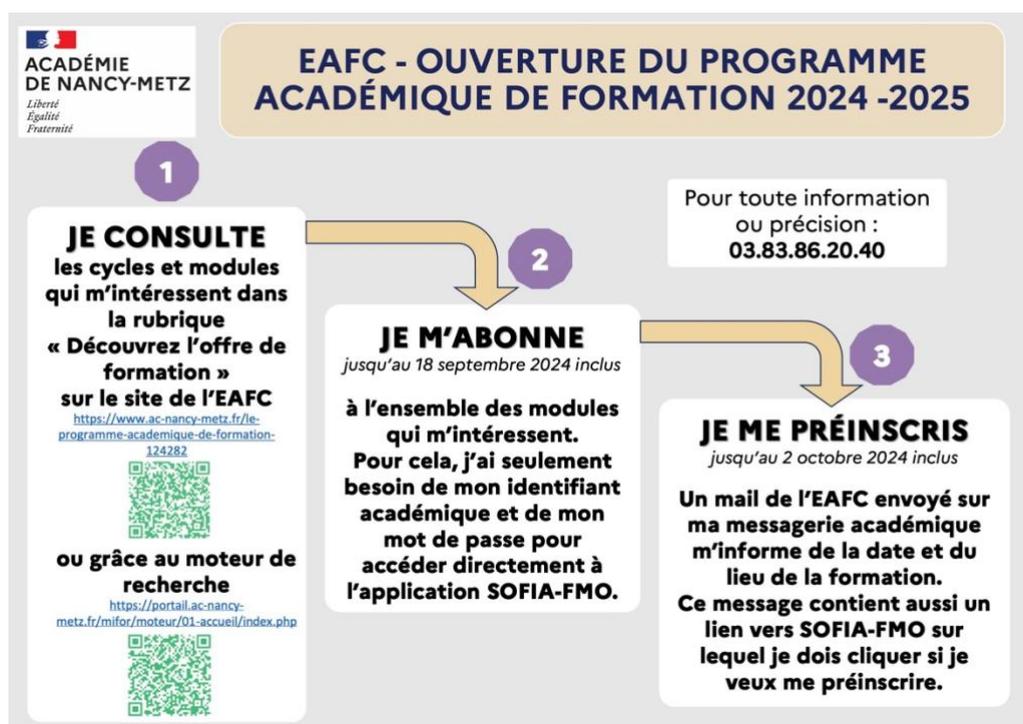
- [Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de musique](#)
- [Programme complémentaire national pour l'enseignement optionnel de musique](#)

De nouvelles œuvres apparaissent en enseignement de spécialité (*Concerto pour violoncelle* en La M, Wq 172, 3^e mvt : « Allegro assai » de **Carl Philipp Emmanuel Bach**) et en enseignement optionnel (œuvres de **Steve Reich**, **Nik Bärtsch**, **Olivier Messiaen**, **Max Roach** et **Fela Kuti**).

Comme chaque année, j'invite les professeurs de collège à s'inspirer également de ce répertoire.

École Académique de la Formation Continue

[Le Programme Académique de Formation](#) est ouvert à l'abonnement jusqu'au 18 septembre 2024 inclus, puis à la préinscription jusqu'au 2 octobre 2024 inclus.



Voici les dispositifs de formation en éducation musicale et chant choral proposés par l'E AFC pour cette année scolaire :

Cycle ARTS ET APPRENTISSAGES
70914 / 23A0120409 – CHANTER ET DIRIGER EN CLASSE
70913 / 23A0120408 – LE CORPS DE L'ÉLÈVE DANS LES APPRENTISSAGES
71281 / 23A0121207 – OSER LA CRÉATION
72086 / 24A01211156 – CHCEUR ACADÉMIQUE D'ENSEIGNANTS
72182 / 24A0121208 – SÉRIE DE 5 WEBINAIRES

Préparation aux CONCOURS D'ENSEIGNEMENT
70957 / 24A0120441 – PRÉPARATION AU CAPES INTERNE
70958 / 23A0120442 – PRÉPARATION À L'AGRÉGATION INTERNE

Préparation à la CERTIFICATION EN HISTOIRE DE L'ART
71215 / 24A0120613 – MIEUX APPRÉHENDER LES CERTIFICATIONS

La certification en histoire de l'art est peu investie par les professeurs d'éducation musicale et chant choral. C'est pourtant une opportunité de développement professionnel.

En savoir plus sur les certifications complémentaires : <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

Concours et rapports du jury

Je vous encourage à vous inscrire aux concours internes et externes (**CAPES et agrégation**).

Je vous rappelle que le site de musicologie de Nancy assure la préparation à l'agrégation. Vous pouvez contacter [Régis Authier](#) (UFR ALL Nancy - Musicologie) à ce sujet.

Rapport du jury de la session 2023 du concours **interne** du **Capès** :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11526/download>

Rapport du jury de la session 2023 du concours **externe** du **Capès** :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11190/download>

Rapport du jury de la session 2023 du concours **interne** de l'**agrégation** :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11280/download>

Rapport du jury de la session 2023 du concours **externe** de l'**agrégation** :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/media/11502/download>

PPCR et accompagnement des carrières

Les modalités d'évaluation et d'accompagnement des personnels d'enseignement et d'éducation s'inscrivent dans le cadre du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations). Elles reposent d'une part sur des rendez-vous de carrière fixés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons (conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs) et d'autre part sur des dispositifs d'accompagnement (visites-conseils, actions de formation).

Le [guide du rendez-vous de carrière](#) est le document de référence à utiliser lors des rendez-vous programmés. **Vous pouvez me le transmettre par courrier électronique la veille du rendez-vous de carrière, avec vos documents de séance et de séquence, ou les mettre à disposition le jour même.**

Interlocuteurs académiques

IA-IPR	Samuel LELIÈVRE - 06 59 67 77 72 - samuel.lelievre@ac-nancy-metz.fr
Chargés de mission	Marie OBERLE (inspection) - Marie-Eve.Le-Masle@ac-nancy-metz.fr Emmanuel TROMBOWSKY (inspection) - emmanuel.Trombowsky@ac-nancy-metz.fr Frédérique MATHURIN (chant choral) - frederique.mathurin@ac-nancy-metz.fr
Professeurs Formateurs Académiques (PFA)	Gautier ADAM - gautier.adam@ac-nancy-metz.fr Marie OBERLE - Marie-Eve.Le-Masle@ac-nancy-metz.fr

Interlocutrice Académique Numérique (IAN)	Géraldine ROSSIGNOL - geraldine.rossignol@ac-nancy-metz.fr
ALCEMS	Séverine PERNET - presidence@alcems.org Sylvain PARIS - tresorier@alcems.org Frédérique MATHURIN - secretaire@alcems.org

Sites de référence

Portail national Éducation Musicale sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/education-musicale/>

Site de la Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) : <https://www.fncs.fr>

Site Éducation Musicale et Chant Choral de l'académie de Nancy-Metz : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/education-musicale/chant-choral/>

Excellente année scolaire à toutes et tous. Je reste à votre écoute.



Samuel Lelièvre,
IA-IPR d'Éducation Musicale et Chant Choral